



Fin de divorce sans avocat

Par **Sabou90**, le **04/05/2012 à 20:07**

Bonjour,
Mon divorce est en cours depuis septembre 2010, nous avons dû prendre chacun un avocat car contrat de mariage. Nous sommes d'accord sur tout depuis le début et pourtant toujours pas divorcé !!! Il est le demandeur, mais a pris l'avocat le plus lent qui soit. RDV avocat en 09/2010, instruction par son avocat en 02/2011, ordonnance en avril 2011 et assignation par huissier en mars.
Mon ex m'a prévenu que son avocat lui avait indiqué qu'une date était prévu mi-mai au tribunal mais que mon avocat n'avait transmis aucun document au tribunal et qu'il y aurait donc certainement report.
Je sors de chez mon avocat qui me dit que lui n'a rien à transmettre que c'est l'avocat de mon ex qui doit le faire vu que c'est le demandeur.
En attendant la seule chose que je vois arriver se sont des factures, j'en suis déjà à 1500euros, je lui ai demandé ce soir pour la 5eme fois depuis le début combien ça allait me coûter car je commence à avoir du mal, il m'a répondu ne pas être un avocat au rabais et qu'il ne tolérera aucun paiement en plusieurs fois ! Je lui ai donc demandé si je pouvais me passer de ses services et finir le divorce sans avocat. Il m'a répondu ne pas savoir.
Quelqu'un pourrait il me renseigner, je suis désespérée là. Merci

Par **xavlaw**, le **06/05/2012 à 12:09**

Non, ce n'est pas possible, en matière familiale il faut OBLIGATOIREMENT un avocat (procédure TGI avec représentation obligatoire).
Cordialement